

**Conseil d'établissement
Mercredi 11 octobre 2023 à 18 h 30
Salon du personnel**

Procès-verbal

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

À 18 h 35, Madame Sonia Bernier ouvre la séance et Madame Chrystal-Anne Talbot souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

Étaient présentes :

- Madame Chrystal-Anne Talbot (directrice)
- Madame Marie-Audrey Lafleur (enseignante)
- Madame Claudia Gagnon (parent)
- Madame Ève Deslauriers (orthopédagogue)
- Madame Isabelle Boyce (éducatrice en service de garde)
- Madame Sonia Bernier (parent)
- Madame Alexandra Plante (parent)
- Madame Véronique Beaulieu (parent)
- Madame Jessica Pépin-Clermont (parent)

Étaient absentes :

- Madame Chantale Bouchard (enseignante – absente pour une période indéterminée)

2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Madame Alexandra Plante se propose pour faire office de secrétaire.

3. PRISE DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Chrystal-Anne Talbot prend les présences. Le quorum est atteint.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Chrystal-Anne Talbot fait la lecture de l'ordre du jour et ajoute un point en varia (projet éducatif), et Madame Alexandra Plante ajoute également un point en varia (qualification des professeurs).

Proposé par Madame Sonia Bernier.

C23-24-01 Adopté à l'unanimité.

5. PRÉSENTATION DES MEMBRES ET ÉLECTION

Un tour de table est fait afin que les membres se présentent.

5.1 Élection à la vice-présidence

Madame Claudia Gagnon se présente.

Proposé par Madame Sonia Bernier.

C23-24-02 Adopté à l'unanimité.

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 JUIN 2023

Madame Alexandra Plante a fait quelques correctifs qui ne changent pas le contenu.

Proposé par Madame Claudia Gagnon.

C23-24-03 Adopté à l'unanimité.

7. AFFAIRES RELATIVES AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 JUIN 2023

- Madame Chrystal-Anne Talbot mentionne que certaines mesures ont été reçues, mais pas les sommes.
- Plan de lutte : Madame Chrystal-Anne Talbot nous informe qu'il y aura un ajout à faire au plan de lutte, soit les violences sexuelles.

8. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 SEPTEMBRE 2023

Lecture du procès-verbal; aucune modification n'y est apportée.

9. PAROLE AU PUBLIC

Aucun représentant du public présent.

10. ÉTUDE DES DOSSIERS

10.1 DÉCISION ET ADOPTION

10.1.1 Calendrier des rencontres

Madame Chrystal-Anne Talbot présente un projet de calendrier des rencontres du C.É. Il est approuvé « sous réserve » de la disponibilité de Madame Véronique Beaulieu qui fait partie d'un autre comité.

Il est décidé que la prochaine séance aura lieu le 29 novembre 2023. Les autres dates seront à être approuvées.

10.1.2 Règles de régie interne 2023-2024

Le document sera envoyé aux nouveaux membres du C.É. afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Le point est reporté à la prochaine séance.

10.1.3 Activités éducatives complémentaires

Madame Chrystal-Anne Talbot nous informe que trois (3) soumissionnaires ont soumissionné dans l'optique où les mêmes activités étaient choisies

que l'année dernière puisque le coût total dépassait les dix-mille dollars (10 000 \$). C'est la compagnie Autobus Blanchard qui a été retenue.

Madame Chrystal-Anne Talbot présente et explique un tableau des différentes activités. Elle mentionne qu'il est souhaité d'avoir deux (2) activités par élève par année dont le coût est d'environ trente dollars (30 \$) par élève par activité, incluant les frais pour l'autobus.

Proposé par Madame Alexandra Plante.

C23-24-04 Adopté à l'unanimité.

10.1.4 Halloween

Madame Chrystal-Anne Talbot présente les activités pour la journée de l'Halloween. Des friandises sans trace de noix seront remises aux élèves et il n'y aura pas de cours pendant l'après-midi.

Le service de garde a approché Madame Chrystal-Anne Talbot pour fournir un souper aux élèves qui resteront au service de garde le 31 octobre. Ce serait par inscription et des frais de deux dollars (2 \$) seraient demandés. Il est suggéré d'approcher l'épicerie IGA qui pourrait commanditer le souper ou une partie.

Proposé par Madame Véronique Beaulieu.

C23-24-05 Adopté à l'unanimité.

10.1.5 Dérogation à la politique alimentaire

Madame Chrystal-Anne Talbot informe les membres qu'on doit demander une dérogation à la politique alimentaire afin de remettre des friandises aux élèves aux différentes fêtes (Halloween, Noël, Pâques, etc.). Les membres sont d'accord.

Proposé par Madame Jessica Pépin-Clermont.

C23-24-06 Adopté à l'unanimité.

10.2 INFORMATION

10.2.1 Campagne de financement

10.2.1.1 Projets en cours

Madame Chrystal-Anne Talbot présente les montants. Elle mentionne que des soumissions seront demandées d'ici la fin de l'année.

La cour des maternelles sera refaite au printemps 2024; les élèves n'y auront pas accès pendant quelques semaines.

Madame Chrystal-Anne Talbot mentionne que le fonds à destination spéciale sera accordé à la réfection de la cour d'école.

Concernant le jardin hydroponique, Madame Chrystal-Anne Talbot mentionne que les intérêts pourraient être octroyés à ce projet en plus d'une participation de la Caisse Desjardins d'un montant de cinq cents dollars (500 \$), en autant qu'il y ait deux (2) envois aux parents pendant l'année. Nous sommes donc à cinq mille cinq cents dollars (5 500 \$) récoltés sur un total de dix-sept mille dollars (17 000 \$).

À ces montants pourraient s'ajouter environ huit mille dollars (8 000 \$) de la part d'Écolab, en autant qu'il y ait des rencontres mensuelles de type conseil d'administration pour la gestion des résultats et le calcul de l'impact environnemental.

Également, nous pourrions aller chercher une subvention auprès de Desjardins de trois mille dollars (3 000 \$) et une mesure environnementale d'un montant de cinq mille dollars (5 000 \$).

10.2.1.2 Répartition des intérêts

Les membres du C.É. sont d'accord à virer les intérêts pour le projet du jardin hydroponique.

Proposé par Madame Véronique Beaulieu.

C23-24-07 Adopté à l'unanimité.

10.2.1.3 Lettre aux parents pour bilan des campagnes de financement

Madame Sonia Bernier propose d'envoyer une lettre aux parents pour leur expliquer où nous en sommes.

Madame Chrystal-Anne Talbot va présenter le tout en assemblée générale aux professeurs afin d'obtenir leur appui à participer au jardin hydroponique. S'ils sont en faveur, la demande à Écolab sera faite; nous devrions avoir la réponse au début ou à la mi-novembre. Si notre projet est accepté, une lettre pourra ensuite être envoyée aux parents.

10.2.2 Club des petits déjeuners

Madame Chrystal-Anne Talbot informe les membres du C.É. que, grâce aux contributions volontaires des parents, un nouveau four a pu être acheté.

Il est mentionné qu'il y a environ quatre-vingt-dix (90) inscriptions, il y a environ quatre-vingts (80) élèves qui déjeunent par jour et soixante-cinq (65) repas sont fournis par le Club; le reste doit être fourni par l'école.

Pour la pérennité du projet, une contribution volontaire de 10 \$ et plus sera demandées lors de la prochaine inscription.

10.2.3 Modification à l'horaire des cloches

Madame Chrystal-Anne Talbot et Madame Ève Deslauriers expliquent les modifications apportées à l'horaire des cloches. Ces modifications ne modifient pas le temps de présence des élèves, mais offrent une meilleure gestion du temps des éducatrices du service de garde et des surveillantes.

10.2.4 Aide à la classe

Madame Chrystal-Anne Talbot présente un tableau et explique qu'il y a environ vingt-six (26) heures d'aide en classe par semaine, partagées entre les éducatrices. Ces dernières se sont engagées pour l'année scolaire. L'aide en classe telle que présentée est mise en place depuis environ deux (2) semaines.

10.2.5 Sondage auprès des élèves

Madame Sonia Bernier rappelle qu'on doit sonder les élèves annuellement. Elle propose qu'on le fasse plus tôt que les années passées afin de pouvoir y donner suite rapidement. Il faudrait créer un sous-comité.

Il est proposé de sonder les élèves par rapport à leurs champs d'intérêts (sports, arts, lecture, etc.) afin que tous les niveaux aient une offre de services enlignée sur leurs intérêts.

Le point 11. VARIA est déplacé avant le point 10.3 PAROLE AUX REPRÉSENTANTES.

11. VARIA

11.1 Qualification des professeurs

Madame Alexandra Plante demande si toutes les enseignantes et tous les enseignants sont pleinement qualifiés. Madame Ève Deslauriers répond par l'affirmative sauf pour deux (2) enseignantes, soit Madame Jennifer Marsan et Madame Jeny Paola Medina Rangel, qui sont en train de compléter leurs études afin d'obtenir leur brevet.

11.2 Projet éducatif 2023-2027

Madame Chrystal-Anne Talbot informe que le projet éducatif est d'augmenter le nombre d'élèves ayant une moyenne supérieure à 70 %. Nous devons remettre nos objectifs vers le mois de novembre 2023 et les moyens pour y parvenir vers le mois de février 2024. Madame Chrystal-Anne Talbot fera une présentation en octobre afin de fixer nos objectifs.

Il est discuté qu'il serait intéressant d'arrimer le projet éducatif au sondage aux élèves.

Retour à l'ordre du jour.

10.3 PAROLE AUX REPRÉSENTANTES

10.3.1 Parole à la présidente

Madame Sonia Bernier mentionne qu'elle n'a pas de point en particulier à discuter, mais qu'elle est très heureuse de voir de nouvelles personnes s'impliquer au C.É.

10.3.2 Parole aux enseignantes

Madame Marie-Audrey Lafleur mentionne être très contente des échanges du C.É.

10.3.3 Parole à l'éducatrice en service de garde

Madame Isabelle Boyce informe le C.É. qu'il y a 296 élèves inscrits au service de garde, il y a 11 éducatrices et 3 surveillantes.

Madame Isabelle Boyce mentionne que les journées pédagogiques sont très populaires : il y a eu quatre-vingts (80) inscriptions en septembre et cent-sept (107) inscriptions pour octobre. Cela dit, il y a trop d'inscriptions pour la sortie et des discussions s'en suivent.

Madame Isabelle Boyce mentionne que les éducatrices sont enchantées par l'aide à la classe.

Le marché de Noël sera de retour cette année et la date choisie est le 8 décembre.

Il est proposé d'afficher, sur la page Facebook de l'école, une photo mensuelle des objets perdus.

10.3.4 Parole à la représentante du personnel de soutien

Madame Ève Deslauriers mentionne que l'école a une très belle et stable équipe.

10.3.5 Parole à la direction

10.3.5.1 Formulaire de dénonciation de conflits d'intérêts

Madame Chrystal-Anne Talbot remet pour signature un formulaire à chaque membre du C.É. afin de dénoncer les conflits d'intérêts possibles ou avérés.

10.3.5.2 Formation des membres

Madame Chrystal-Anne Talbot informe les membres qu'ils recevront une communication de la part du Centre de services scolaire relativement à leur formation.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 20 h 45 par Madame Sonia Bernier.

Chrystal-Anne Talbot
Directrice

Sonia Bernier
Présidente